



## DOCUMENTS TITRES D'IDENTITE

**Avant de vous présenter à votre rendez-vous, pensez à apporter :**

- L'original de votre carte d'identité **ET** sa photocopie recto- verso (acte de naissance si CNI périmée depuis plus de 5 ans)  
Ou / et
- L'original de votre passeport **ET** sa photocopie (page comportant la photo)
- Un justificatif de domicile à vos nom et prénom de moins d'un an **ET** sa photocopie (même si justif'adresse effectué)
- Une planche de photos d'identité de - de 6 mois conforme (**conseils** : visage et cou bien dégagés, bouche fermée, regard fixe et sans lunettes)
- La pré-demande imprimée ou le CERFA complété (encre noire) de - d'un an au jour du rendez-vous
- Le timbre fiscal pour le passeport et pour la CNI si perte ou vol
- Une déclaration de perte ou vol si c'est le cas

Les enfants mineurs doivent être présent le jour du rendez-vous avec son représentant légal accompagné de son titre d'identité **ET** de sa photocopie

**NE RIEN DECOUPER OU SIGNER**